Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Formulaire esta, immigration aux etats-unis

Par Visiteur

Bonjour,

Je voulais savoir si au passage a l' immigration au etas-unis (au moment du controle du passeport à l'aréoport) il on acces sur leur ordinateur au casier judiciare Français et Suisse.

Je sais qu'on ne dois pa mentir sur leur formulaire Esta
mais dans le doute de quoi répondre par rapport a mes bétises de l'époque merci de me répondre.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Qu'entendez vous par bêtises?
A quand remonte votre condamnation et quelle a été votre peine?

Quant à la consultation du casier judiciaire, il n'est pas automatique et relève de l'accord entre les deux pays.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

J ai eu 2 arrestation pour dommage a la propriété en 2008 petit dégâts avec des amandes de 200 300 fr suisse Et une arrestation en 2009 pour du cannabis avec travaux d' internet généraux maintenant
Etant donné que vos condamnations relèvent du droit suisse je ne peux vous indiquer si elle figure ou non sur votre casier et si ces données sont accessibles aux autorités américaines.
Ceci étant du fait de la nature des infractions dont vous êtes l'auteur je ne pense pas que ce soit un obstacle à votre entrée sur le sol américain.

De plus j ai déjà réserver mon voyage pour new York pour 5 jours Et j ai peur qu a l immigration il on acces a mon dossier je ne voi pas comment mais sa me fait stresser
Avant de réserver il aurait fallu attendre le retour de votre demande eu égard au formulaire ESTA.

Cordialement